

PROJET DE DÉVELOPPEMENT SECTEUR JEUNES LES ANTENNES « PORTE CLE »

National

POLE FRANCE / INSEP

Inter Régional

POLE ESPOIR

Départemental

C.R.E.F. / C.L.E. / P.E.S.

Secteur/Pays

PORTE CLE

I. Présentation

Les « Porte CLE » sont des antennes de pré-filières à triple vocation :

- **PERFECTIONNEMENT :**

Détecter et Former les meilleurs joueurs Mini poussins, poussins et benjamins 1^{ère} année locaux vers l'Elite Départementale, voir régionale...

- **FORMATION :**

Inscrire les clubs partenaires dans une dynamique d'encadrement et d'entraînement de leurs meilleurs jeunes espoirs en partenariat avec la Ligue de Bretagne de Badminton, le Codep 35 Badminton et les clubs alentours.

- **PROXIMITE :**

Dynamiser, Renforcer et pérenniser le lien entre les clubs affiliés locaux et le Comité Départemental de Badminton.



BADMINTON

Comité Départemental d'Ille et Vilaine



II. Un besoin pour le Développement du Codep

Avec un réservoir de plus de 1300 jeunes licenciés (poussins/benjamins), allant de mini-poussins à juniors, le Comité Départemental de badminton d'Ille et Vilaine est un des plus gros départements sur le territoire français sur le secteur jeunes.

Avec désormais 3 niveaux de compétitions, chaque joueur peut y trouver son compte, en fonction de son niveau, de sa motivation, de ses objectifs etc...

Avec deux antennes pour le Centre Labellisé d'Entraînement, en partenariat avec les clubs de Guichen Bourg des Comptes (Antenne Sud) et de Betton (Antenne nord), et 3 cadres diplômés jeunesse et sport par antenne, l'Elite jeunes du département se structure, et permet à de nombreux jeunes joueurs d'accéder au Pôle Espoir de Dinard, et a permis à certains autres d'intégrer le Pôle France de Chatenay Malabry.

Avec la mise en place de stage de secteurs et de stage Codep lors des vacances scolaires, les liens entre Clubs et Codep sont de plus en plus forts.

Cependant, malgré cet engouement pour nos jeunes licenciés et futurs espoirs du badminton en Ille et Vilaine, le département est victime de son succès. Avec 80 clubs, la difficulté réside dans notre capacité à quadriller le territoire, en vue de détecter, former, et amener le jeune badiste vers son meilleur niveau.

Bien que les clubs se munissent d'encadrants diplômés, de bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences (DIB, DEB, futures Animateur Jeunes, Adultes...), la saturation des créneaux, liée à l'omniprésence des autres sports, oblige très souvent les clubs à rassembler l'ensemble de leur jeunes sur un seul et même créneau. Cette hétérogénéité des niveaux, peu propice pour un encadrement adapté à chaque niveau de pratique, ne favorise pas les acquisitions techniques, physiques et tactiques du jeune badiste. D'autant plus qu'en d'opposition, chaque joueur y perd au change, du fait de la difficulté pour l'entraîneur de gérer cette variable que représente l'hétérogénéité des niveaux.

Enfin, les subventions sportives se faisant de plus en plus rares, la DRDJS ainsi que le conseil général mettent l'accent sur la nécessité pour les clubs de mutualiser leurs moyens. Les Antennes « Porte C.L.E. » s'inscrivent complètement dans cette volonté politique, et seront, espérons le, avec des adaptations, vouées à être subventionnées.



III. Quelles conséquences à leur mise en place.

Les Porte CLE permettront donc plusieurs évolutions :

- Rassembler les meilleurs joueurs du secteur sur un seul et même créneau d'1h30, de manière hebdomadaire si possible, voir bi mensuelle ou mensuelle selon les possibilités du secteur et des clubs partenaires.
- Lisser et homogénéiser ainsi les niveaux, et permettre aux autres joueurs de se retrouver sur un créneau club. L'homogénéisation des niveaux sur ces créneaux d'entraînement facilitera le travail de l'éducateur, de l'entraîneur, ce qui aura un effet qualitatif sur l'entraînement.
- Le travail en commun des entraîneurs et technicien de clubs, avec les cadres techniques du Codep 35 badminton, voir de la Ligue de Bretagne.
- Impliquer d'avantage les clubs partenaires dans une logique de détection, qui passe, à court terme, par l'accès au Minibad, la pratique du badminton chez les plus jeunes, le scolaire...
- Permettre aux clubs partenaires d'accéder au Dispositif Jeunes mis en place par la Fédération Française de badminton, via l'intervention ponctuelle de cadres Codep et Ligue.
- Diminuer le coup d'un encadrant diplômés, avec la participation des clubs partenaires dans sa prise en charge.

IV. Le processus de mise en place.

1. Trouver un **RESPONSABLE CODEP « PORTE CLE »**, élu au Comité Départemental de badminton d'Ille et Vilaine.
 - Objectif : Diriger le projet, prendre les décisions, faire le lien entre chaque acteur du dispositif et promouvoir le projet.
2. Trouver un « **REFERENT D'ANTENNE** » (le département est découpé en 9 pays), licencié à la FFBA
 - Mission : Faire le lien entre les clubs partenaires et le Codep, entre les intervenants des PORTE CLE, le Codep et les clubs partenaires.
3. Trouver des **CADRES « PORTE CLE »**, salariés clubs brevetés d'Etat, bénévoles DIB, DEB...
 - Intervenir au sein des « Porte CLE » dans l'idéal une fois par semaine, au minimum une fois par mois, avec l'aide des cadres techniques du Codep et de la Ligue.
 - Impliquer des bénévoles dans ce dispositif, les amener vers les formations d'animateur, de moniteur etc...en lien avec la ligue et les Codep ou une formation continue Minibad, avec l'aide des cadres Codep

4. Quel rôle pour le **RESPONSABLE ETD** :

- Dynamiser le projet, intervenir régulièrement sur les antennes, diffuser les contenus, aider les Porte CLE et développer le dispositif.
- Mettre en place des sélections, via des plateaux Minibad et après-midi « Découvertes »
- Mettre en place des stages, rassemblements « Porte CLE ».
- Etablir des bilans sportifs d'antenne, deux fois par saison, de concert avec les entraîneurs et cadres du dispositif.
- Aider les clubs partenaires, les encadrants et bénévoles au niveau administratif,
- Participer à la formation continue des futurs animateurs, initiateurs, Moniteurs et bénévoles actifs sur les antennes « Porte CLE ».

V. Cahier des Charges d'une Antenne « Porte CLE ».

Rôle du Codep 35 Badminton :

- Mettre à disposition un encadrement de manière ponctuelle, en fonction des besoins, sur chaque antenne.
- Subventionner la mise en place de Porte CLE. (Volants, Montant annuel, mise à disposition ponctuelle de cadres Codep)
- Mettre à jour le planning des intervenants de la structure, en lien direct avec les clubs partenaires
- Proposer des formations continues pour aider les cadres dans ce dispositif.

....

Rôle du Club :

- Mise à disposition d'un encadrant diplômé au moins à chaque créneau de l'antenne.
- Proposer un créneau d'1h30 (hebdomadaire au mieux, mensuel au moins).

....

VI. Répartition possible des Antennes « Porte CLE » sur le Département.

PAYS DE BROCELIANDE (6)

Référents d'antenne :

Clubs : Le Verger (USCV), Montauban de Bgne (OCM), Montfort (LVE), Muel (MSB), Saint Méen Le Grand (SCM), Saint Thurial (AST),

PAYS DE FOUGERES ou DES MARCHES DE BRETAGNE (2)

Référent d'antenne :

Clubs : Javené (BJC), Pays de Fougères (12 sections) (BCPF)



BADMINTON

Comité Départemental d'Ille et Vilaine



PAYS DE REDON ET DE VILAINE (3)

Référent d'antenne :

Clubs : Guipry-Messac (USGM), Maure de Bretagne (MBC), Redon (ALR)

PAYS DE RENNES EST (17)

Référent d'antenne :

Clubs : Acigné (USAB), Cesson-Sévigné (OCC), Chateaugiron (USC), Domloup (FVD), Nouvoitou (JSNB), Noyal sur Vilaine (ASN), Rennes (4S, AS CMB, ASMR, ASPTT, CPB, REC, RUC, ASLC PSA, GLS), Saint Armel (ASCA), Vern sur Seiche (USV).

PAYS DE RENNES NORD (12)

Référent d'antenne :

Clubs : Betton (CSB), Gévezé (ASG), La Bouexière (ELB), La Chapelle des Fougeretz (LVC), Flume-Ille (Pacé-Saint Grégoire) (FIB), Guipel (COG), Liffré (USLB), Melesse (ALM), Montgermont (BM), Montreuil sur Ille (BBI), Saint Aubin d'Aubigné (ACES BAD), Sens de Bretagne (ESSC SBC),

PAYS DE RENNES SUD (12)

Référent d'antenne :

Clubs : Bourgbarré (A.L.B.), Bruz (BRUZ ALB), Chartres de Bretagne (ASCB, PSA), Chavagne (USCC), Cintré (ASBC), Corps-Nuds (FVCN), Mordelles (USM), Noyal-Châtillon sur Seiche (BAD NC), Orgères (AOB), Saint Erblon (LPV), Saint Jacques de la Lande (SJB), Vezin Le Coquet (ASV)

PAYS DE SAINT MALO (7)

Référent d'antenne :

Clubs : Combourg (BC.COM), La Richardais (BCLR), Pleine-Fougères (COPF), Saint Lunaire (ASL), Saint Malo (CJF, JASS), Saint Méloir des Ondes (MB), Tinténiac-Saint Domineuc (USTSD)

PAYS DE VITRE ou DE PORTE DE BRETAGNE (12)

Référent d'antenne :

Clubs : Amanlis (ABA), Argentré du Plessis (AB), Châteaubourg (ACV), Corps-Nuds (FVCN), Domagné (BCD), Etreilles (VE), Janzé (VJB), La Guerche de Bretagne (BCLG), Piré sur Seiche (ESP), Retiers (RRSB), Vitré (USVB), Balazé (ABB)

PAYS DES VALLONS DE VILAINE (7)

Référent d'antenne :

Clubs : Bain de Bretagne (BCBB), Crévin (CBSB), Goven (BC.G), Guichen-Bourg des Comptes (BCG/BDC), Guignen (USG BAD), Laillé (USL), Tresboeuf (AGT),

